



## VILLE de VELAUX

HÔTEL DE VILLE DE VELAUX

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : J.P. MAGGI

COMITE DE RÉDACTION : C. CAUHAPE

A. HERTOUX, D. OLANDA, A. DUPREY,

S. ABDELMALEK



# D'une tour à l'autre

## Edito

Ce mois de mars est placé sous le signe des relations intergénérationnelles. Plusieurs manifestations sont organisées, sur ce thème, par le centre EVEA en partenariat avec le Centre communal d'actions sociales.

Je trouve cette initiative très intéressante. Dans une société qui perd chaque jour un peu plus ses repères, une telle rencontre est l'occasion de favoriser des échanges, pour se connaître, pour se comprendre et se respecter.

C'est aussi un moment privilégié pour les enfants qui aiment écouter des personnes à l'image de leurs grands-parents. Que l'on soit dans les premières années de sa vie ou dans la dernière étape, ces rencontres constituent des moments agréables et chaleureux.

Cette initiative est, pour moi, l'occasion de faire un point sur les réformes qui concernent d'une part les jeunes enfants et d'autres part les séniors. J'attire votre attention sur ces deux dossiers qui menacent le service public et remettent en question la solidarité entre les générations.

Rappelons que les critères d'accueil dans les crèches ont été modifiés sans augmenter le nombre de personnel encadrant. Le décret prévoit de faire passer ce taux nécessaire d'agents qualifiés de 50 % à 40 %.

La diminution du temps de formation des assistantes maternelles et l'expérimentation de "Jardins d'éveil", structures pouvant accueillir entre huit et douze enfants de 2 à 3 ans pour un seul encadrant, remettent fortement en question la qualité et la sécurité de l'accueil des tout-petits (aujourd'hui la règle est d'un adulte pour cinq enfants ne marchant pas et d'un adulte pour huit qui marchent).

Au moment de cette annonce, les professionnels comme les parents se sont insurgés contre ces mesures qui mettent en péril un service public, qui risque fort à terme, d'être confié à des sociétés privées, comme cela existe déjà dans certaines villes.

A cette mesure vient s'en greffer une seconde. Hors des ZEP (Zone d'Education Prioritaire), depuis l'an dernier, seuls les enfants ayant 3 ans révolus le jour de la rentrée seront comptabilisés dans les effectifs. Toutes ces directives n'ont qu'un seul but : diminuer le nombre d'enseignants et faire supporter aux communes et aux familles le poids et le prix de la garde des jeunes enfants.

A cela, il convient de signaler que l'Education nationale n'a plus les moyens nécessaires à la prise en charge des auxiliaires de vie scolaire. Alors même que les communes ont obligation de scolariser les élèves atteints d'un handicap, c'est la qualité de leur accueil qui est remise en question.

Quant à nos séniors, la réforme qui s'amorce sur l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) ne laisse rien présager de bon. Il est même fortement question de la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale pour financer cette prestation. En fait, on s'achemine vers une "privatisation" de la dépendance par une souscription auprès d'organismes privés. **Le forum organisé le 25 mars par le Centre communal d'action sociale sur le thème du maintien à domicile des personnes âgées sera une source précieuse de renseignements.**

Il est bien évident que la commune mettra tout en oeuvre pour palier les désengagements qui se profilent. Nos équipements, notre tissu associatif et le dynamisme de ceux qui l'animent permettront, j'en suis sûr, de maintenir la qualité de nos services à l'égard de ces publics fragiles.

Jean-Pierre MAGGI  
Maire de Velaux

VELAUX SUR INTERNET  
<http://velaux.net>  
[www.aggloprovence.fr](http://www.aggloprovence.fr)

MAIRIE

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :**

**LES LUNDI, MARDI ET JEUDI**  
de 9h à 12h et de 15h à 17h

**LE MERCREDI**  
de 9h à 12h et de 15h à 18h30

**LE VENDREDI**  
de 9h à 17h30 sans interruption

TÉLÉPHONE  
**04 42 87 73 73**

## Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>Permanences</b>	<b>2</b>
<b>Velaux Infos</b>	<b>3</b>
<b>- Etat Civil</b>	
<b>- Médecins &amp; pharmacies de garde</b>	
<b>- Recensement militaire</b>	
<b>Infos diverses</b>	<b>4 et 8</b>
<b>Conseil municipal</b>	<b>5 à 7</b>
<b>Velaux Assos</b>	<b>9</b>
<b>Médiathèque</b>	<b>10</b>
<b>Infos Jeunes</b>	<b>11</b>
<b>Agenda</b>	<b>12</b>

# Permanences

## AVPE

**M<sup>me</sup> Françoise POMEROLE**, adjointe au Maire, déléguée à la petite enfance, présidente de l'AVPE, reçoit sur rendez-vous, place du Bon Puits.

**Tél : 04 42 74 70 46**

## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

6, avenue de la Gare - 1<sup>er</sup> étage

### Reception du public

du lundi au jeudi de 9h à 12h

**Tél : 04 42 87 73 77**

**M<sup>me</sup> Yolande PASTRE**, adjointe au Maire, déléguée à l'aide sociale, reçoit le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois sur rendez-vous.

## Aide-ménagère ADAR

Lundis 14 et 28 mars de 9h à 11h

## Assistantes sociales DGAS

Sur rendez-vous

**Tél : 04 90 44 76 76**

## Conseiller juridique

Mercredi 9 mars de 9h à 11h30

## Permanence d'écoute Alzheimer

Mercredis 9 et 23 mars de 14h à 18h

**Tél : 04 42 87 73 79 ou 04 42 87 73 77**

## Point écoute famille

Mercredis 9 et 23 mars de 14h à 18h

Permanence confidentielle assurée par **M<sup>me</sup> Simone KLEIN**, conseillère conjugale et familiale

**Tél : 04 42 87 73 79 ou 04 42 87 73 77**

## Centremploi / Famillemplois

La Bastide Lopez - allée de La Péraude

Uniquement sur rendez-vous en téléphonant au

**04 90 53 47 39**

## Conciliateur

Judis 3 et 17 mars de 14h à 16h

Service technique - avenue Jean Moulin

## Economie - Emploi

- ANPE : offres d'emploi, ateliers thématiques, etc.
- MISSION LOCALE : permanences pour les jeunes de 16/25 ans (emploi, logement, santé, etc.)

Renseignements au **Bureau de l'Emploi et de**

**l'Economie** - La Bastide Lopez - allée de la Péraude

**Tél : 04 42 87 73 78**

## Permanence du Maire

**M. Jean-Pierre MAGGI**, Maire de Velaux, reçoit en Mairie le mercredi de 17h à 19h **sur rendez-vous**.

**Tél : 04 42 87 73 73**

## Permanence du Conseiller général

**M. Jean-Pierre MAGGI**, Vice-président du Conseil général, reçoit tous les jeudis après-midi **sans rendez-vous**, de 15h à 17h, dans les locaux de sa permanence : 30, passage Journet-Dubief à Pélissanne.

**Tél : 04 90 55 05 33** (uniquement le jeudi)

## Pôle Vie de la Cité Vie associative

**M. Didier DEBARGE**, premier adjoint, reçoit les associations **sur rendez-vous**, à la Maison des Associations - Les 4 Tours.

**Tél : 04 42 46 34 51**

## Relais assistantes maternelles

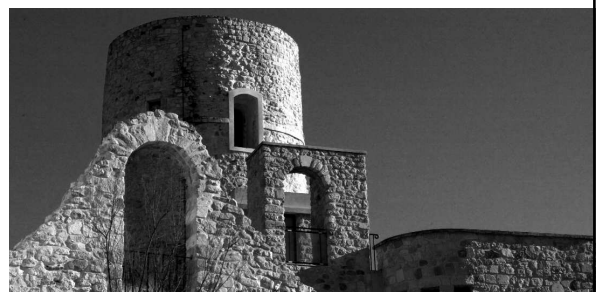
Permanence assurée par **M<sup>me</sup> Nathalie GONZALEZ** tous les mercredis de 9h à 12h, dans les locaux de l'AVPE, place du Bon Puits.

**Tél : 04 42 85 46 97 ou 06 75 07 98 06**

Rencontre du vendredi 25 mars de 9h à 10h30

Sur inscription au **04 90 53 08 83**

Temps de rencontre pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, ou pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de la maman ou du papa, ne bénéficiant pas d'un accueil collectif.



## Tour Musée

Ouverture au public **le mercredi de 10h à 12h** (hors vacances scolaires) **et le samedi de 14h à 17h**

## Moulin Seigneurial

Ouverture au public **le samedi de 14h à 17h**

**Visite guidée sur rendez-vous**

**Service patrimoine : 04 42 87 73 59**

## Etat civil

### Naissances

Mathis COURTIAL, le 1<sup>er</sup> janvier  
Eva CHAREYRE, le 5 janvier  
Cesar CASSET, le 6 janvier  
Lorenzo GERAUD, le 17 janvier  
Ben BODART, le 19 janvier  
Lana MOKRANI, le 29 janvier  
Sévan ZUCHELLI, le 1<sup>er</sup> février

### Mariages

Jean-Luc NOVARA et Françoise BELOEIL, le 7 février

### Décès

Marie CARBONARO veuve ARMANDO, le 18 janvier  
Claude LITAUDON, le 22 janvier  
Eugène MONGEIN, le 1<sup>er</sup> février

### Recensement militaire

**Les jeunes filles et garçons nés en janvier, février et mars 1995 (avoir 16 ans révolus) doivent se faire recenser en Mairie avant le 31 avril 2011.**

Pour effectuer cette démarche, se munir de sa carte nationale d'identité, du livret de famille ainsi que de la carte nationale d'identité des parents s'ils sont nés à l'étranger.

Pour tous renseignements :

**Service Etat civil au 04 42 87 73 73**

### Arrêté brûlage

Réf. 0958.08 - N° 167/08

#### HORS SAISON ESTIVALE

Durant les mois **d'octobre, novembre, décembre, janvier, avril et mai**, tout emploi du feu sur la commune de Velaux est autorisé lorsque la vitesse du vent est **inférieure à 30km/h et seulement le matin entre 6h et 10h.**

**Durant les mois de février et mars**, une demande préalable devra être effectuée en Mairie une dizaine de jours avant la date prévue. L'emploi du feu se fera toujours **entre 6h et 10h.**

**A partir de 10h le feu doit être complètement éteint et noyé.**

## Médecins & pharmacies de garde

(de 20h à 8h en semaine, du samedi 12h au lundi 8h, les jours fériés)

En cas de besoin médical, contacter **le centre 15** qui joindra le médecin de garde.  
Pour connaître les pharmacies de garde, contacter **le centre d'appel, au 32 - 37.**





# Infos diverses

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VELAUX

organise

un forum sur le

### MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES

**Vendredi 25 mars à 14h**

au Foyer Denis Padovani

Les acteurs sociaux (le Conseil général APA, le CICAS, l'association Provence Alzheimer, la Caisse d'assurance de retraite et de santé au travail - anciennement CRAM) apporteront des réponses sur l'aide et l'accompagnement.

**Renseignements auprès du CCAS au 04 42 87 73 77**

### ELECTIONS CANTONALES DES 20 ET 27 MARS

En cas d'absence, vous avez la possibilité de voter par procuration. Pour accomplir cette démarche, il suffit de vous rendre, muni de votre carte d'identité et des informations concernant l'Etat civil de votre mandataire, au tribunal d'instance ou à la gendarmerie de Velaux.

**Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.**

**Renseignements auprès du service élections  
au 04 42 87 73 73**

### L'ASSOCIATION " UN HOMME POUR DEMAIN "

rappelle que les petits containers situés place Jean-Baptiste Comte (parking de La Poste) et derrière la Gendarmerie sont **exclusivement réservés aux bouchons en plastique.**

Merci de bien vouloir faire preuve de civisme et déposer piles et boîtes métalliques dans les containers prévus à cet effet.

### ATTENTION

Une entreprise de télé-alarme, qui démarche actuellement les administrés de Velaux, se dit être envoyée par la Mairie. Il n'en est rien. Nous vous demandons de bien vouloir être vigilants lorsque des sociétés (TNT, panneaux solaires, termites...) se présentent chez vous et de prévenir la Police municipale en cas de doute.

### MAIRIE - EMPLOIS D'ETE

La commune procède au recrutement de jeunes Velauxiens pour la saison estivale.

Pour postuler, il faut :

- avoir 18 ans révolus au 1<sup>er</sup> juin 2011
- habiter impérativement Velaux
- être étudiant(e) ou lycéen(ne)
- ne pas avoir eu d'activité salariée de plus de quatre mois dans les douze derniers mois
- **ne pas avoir bénéficié d'un contrat saisonnier à la Mairie au cours des années précédentes.**

**Les candidatures sont à adresser à M. Le Maire de Velaux avant le 1<sup>er</sup> avril 2011.**

**Elles doivent être accompagnées d'un curriculum vitae précisant si le candidat est titulaire du permis de conduire.**

### ERRATUM " VIVRE A VELAUX 2011 "

Ont été omis dans la rubrique " commerçants, artisans et professions libérales " :

- **Azur Pro Energies** (M. Kroepfle) - Le Grand Pont, lot 17, avenue Jean Pallet - Tél : 04 42 41 37 31
- **J2P Concept** (M. Lautaud, M. Bouisset) - Le Grand Pont, lot 17, avenue Jean Pallet - Tél : 04 42 31 32 70
- **L'en k** (M<sup>lle</sup> Licata) - avenue Claude Debussy  
Tél : 06 16 36 45 29
- **Auto école Les 4 Tours** (M. Bouvet) - 40, avenue Général Leclerc - Tél : 04 42 34 28 78
- **Myriam coiffure à domicile** (Mme Mitrovic)  
Tél : 06 63 51 95 70

L'entreprise **Korus** se situe au Grand Pont, avenue Jean Pallet et non pas Parc d'activités de la Verdière, **Ginko architecture** au Grand Pont, avenue Jean Pallet.

Le numéro de téléphone d'**Un temps pour elle** est le **06 23 98 44 14**, celui du **Panier de Nais** le **06 12 51 58 23**.

# Conseil municipal

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2011

## Etaients présents :

Mesdames et Messieurs **MAGGI DEBARGE - VARGAS - POMEROLE LE SOUCHU - PASTRE BALESTRIERI - DUPREY - CHIOSTRI - CARLO Jean-Claude - PALMITESSA - BLANCHARD - MONTBLANC - MELIH - ROUBY - CARLO Edith - FALZOI - MULLER - MAURY - ABDELMALEK - VIDAL**

## Membres excusés :

Mesdames et Messieurs **MONET - DEMIGNEUX - CUENIN MORVAN - GODARD - BECQUET GUERIN - GENTY qui ont donné respectivement procuration à Mesdames et Messieurs LE SOUCHU - CARLO Jean-Claude MULLER - DEBARGE - VARGAS MAGGI - POMEROLE - VIDAL**

## Secrétaire de séance :

Mme **DUPREY Alexandra** élue à l'UNANIMITE,

La séance est ouverte à 18h30 par Monsieur le Maire, Jean-Pierre **MAGGI**.

## **1 - GARANTIES D'EMPRUNTS A LA SA D'HLM PHOCEEENNE D'HABITATIONS POUR L'ACQUISITION DE LOGEMENTS COLLECTIFS - OPERATION « COUR PROVENCE » :**

La SNC COGEDIM Provence doit réaliser une opération de construction de 90 logements, avenue de la Gare. Ce projet dénommé "Coeur Provence" comporte 50 logements en accession à la propriété et 40 logements locatifs sociaux.

La Phocéenne d'Habitations, Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré (SA d'HLM) envisage l'acquisition de 24 logements, permettant d'accueillir dans ces mêmes immeubles des ménages

cumulant des difficultés économiques et sociales, exclus du marché du logement et de mieux maîtriser les loyers des opérations.

La société Phocéenne d'Habitations doit ainsi contracter 4 emprunts, pour lesquels elle a sollicité la commune par courrier du 15/11/10, pour une garantie de chaque emprunt à hauteur de 55%, la garantie des 45% restants étant demandée au Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil municipal décide à l'UNANIMITE :

- d'autoriser le Maire à signer les contrats de prêt ainsi que tout document annexe s'y rapportant, en tant que partie garante des emprunts à hauteur de 55%, ce qui représente un montant total de 1 929 477,55 euros,  
- de s'engager pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

Ne prennent pas part au vote :  
M. GENTY - M. VIDAL

## **2 - PERCEPTION DE LA TAXE LOCALE D'ELECTRICITE :**

La commune de Velaux adhère au Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE) créé en 1921. Par délibération du 10/12/93, le Comité d'administration du SIE a décidé de participer à la constitution du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED 13) et de lui déléguer son pouvoir concédant en matière de distribution d'énergie électrique sur l'ensemble de son territoire, tout en conservant sa maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux.

Par délibération du 22/11/10, le Comité d'administration du SIE a désormais transféré au SMED 13 sa maîtrise d'ouvrage des travaux de premier établissement, de renforcement, d'amélioration et de renouvellement des ouvrages de distribution publique d'énergie, permettant une

meilleure répartition des subventions attribuées au titre du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE). Lors de cette même séance, le Conseil d'administration a renoncé à l'encaissement de la taxe locale d'électricité des communes en régime rural, fixée à 8% sur l'ensemble du territoire concerné.

Le Conseil municipal décide à la MAJORITE :

- de récupérer la perception du produit de cette taxe, en maintenant le taux à 8%, conformément à l'article L 2333-2 du Code général des collectivités territoriales.

Contre : M. GENTY - M. VIDAL

## **3 - DEMANDE DE SUBVENTION A AGGLOPOLE PROVENCE - FONDS DE CONCOURS POUR L'EQUIPEMENT DES COMMUNES URBAINES - CREATION DE LOCAUX ADMINISTRATIFS ET AMENAGEMENT DES ABORDS SUR LA ZONE D'ACTIVITES DE LA VERDIERE :**

Par délibération du 05/02/08, le Conseil communautaire d'AgglopoLe Provence a attribué à la commune une subvention de 107 208,15 euros, au titre du fonds de concours pour l'équipement des communes urbaines, pour la création d'un bassin de rétention, d'un réseau d'eaux pluviales et l'installation d'un éclairage public sur la zone d'activités du Grand Pont. Or, après achèvement de cette opération, il subsiste un solde de subvention de 54 015,12 euros. La communauté d'agglomération accepte d'affecter ce solde sur un nouveau projet d'aménagement de zone économique.

Il est proposé de solliciter cette aide financière pour la création de locaux administratifs sur la zone d'activités de la Verdrière, afin d'optimiser les actions d'animation et la gestion des deux parcs d'activités. Le terrain d'implantation de cette structure doit

être aménagé : terrassement, clôture, éclairage, etc.

Le Conseil municipal décide à l'**UNANIMITE** :

- d'approuver la réalisation de ces travaux dont le coût est estimé à 109 447,00 euros HT,
- de solliciter l'aide financière auprès de la communauté d'agglomération Agglopoles Provence au titre du fonds de concours pour l'équipement des communes urbaines,
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

Abstention : M. GENTY - M. VIDAL

#### **4 - TRANSFERT DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE D'AUTORITE ORGANISATRICE DE LA COMPETENCE DISTRIBUTION GAZ COMBUSTIBLE, AU SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE (SMED13):**

Comme pour l'électricité, les communes sont propriétaires de leur réseau de distribution de gaz sur leur territoire mais elles peuvent déléguer leur mission de service public à un concessionnaire. A ce titre, elles doivent réaliser le contrôle de l'exercice de cette délégation, car en transférant son pouvoir concédant, la commune transfère aussi ses devoirs.

Le SMED13 est autorité concédante de la distribution publique de gaz pour le compte des communes qui lui ont transféré cette compétence. L'intérêt de regrouper les concessions communales en une concession unique est d'avoir une gestion uniforme, de développer une cohérence dans la desserte gazière pour les communes et de mutualiser la Redevance de Concession R1 (bien plus faible dans le cas de concessions communales).

Les statuts du SMED 13 actuellement en vigueur, lui permettent d'exercer au profit de ses communes membres, les missions suivantes :

- le contrôle du bon accomplissement des missions de service public et le contrôle des réseaux dans le cadre des lois et règlements en vigueur,

- la réalisation d'actions tendant à maîtriser la demande de gaz selon les dispositions prévues à l'article L 2224-34 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal décide à l'**UNANIMITE** :

- de transférer la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz au SMED 13.

Ne prend pas part au vote :

M. GENTY - M. VIDAL

#### **5 - CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE ET L'AGGLOPOLE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE STRUCTURATION URBAINE SUR LE SECTEUR DU PLAN-SIF A VELAUX :**

La communauté d'agglomération Agglopoles Provence et les communes membres, à travers des conventions cadres signées avec l'Etablissement Public Foncier PACA, ont convenu de s'associer pour conduire sur le long terme une politique foncière globale sur le territoire de l'agglomération visant à :

- préserver les secteurs de futur développement pour des projets d'initiative publique,
- préparer la réalisation de ces projets dans les conditions qui permettront d'atteindre les objectifs en matière d'aménagement et de développement durable de leur territoire.

Ces conventions cadres définissent la démarche d'anticipation et d'action foncière qui sera menée sur le territoire des communes.

En conséquence, au vu de la compétence habitat et planification territoriale d'Agglopoles Provence, ainsi que des enjeux fonciers pour les communes, il convient de conclure une convention constitutive de groupement de commandes, pour la passation et l'exécution des marchés intéressant les dites études de structuration urbaine.

Concernant le territoire de Velaux, la convention cadre signée le 9 avril 2010 avec l'Agglopoles et l'EPF

PACA identifie un périmètre appelé PLAN-SIF, de 40 hectares environ, centré sur les installations industrielles de la SIF (le long de la RD 20 à l'entrée ouest de la commune), comme site à enjeu nécessitant une étude de structuration urbaine (définition d'un schéma d'organisation et d'aménagement d'ensemble, avec définition de phases opérationnelles) portant sur le devenir de ce secteur, véritable noeud d'échanges et anneau d'articulation entre le centre ville et le sud ouest du territoire communal. En effet, la commune de Velaux, soucieuse de la préservation de son environnement, comme de la qualité de vie de sa population, souhaite planifier et concevoir le développement de ce quartier de la manière la plus cohérente, harmonieuse et durable possible afin de constituer un véritable pôle de centralité.

Le budget alloué pour la réalisation complète de cette étude est d'un montant maximum de 60 000 euros HT. A ce jour, le budget estimatif des études de structuration urbaine pour l'ensemble du territoire d'Agglopoles Provence est de 180 000 euros HT.

Agglopoles Provence est désigné comme coordonnateur du groupement, chargé en application du paragraphe VII de l'article 8 du Code des marchés publics, de signer les différents marchés, de les notifier et de les exécuter au nom de l'ensemble des membres du groupement.

La Commission d'appel d'offres compétente sera celle d'Agglopoles Provence.

Les dépenses seront réparties entre les membres du groupement sur le montant total des études proportionnellement à leur engagement, le pourcentage de répartition étant le suivant :

- la commune : 25% du coût des études
- Agglopoles Provence : 25% du coût des études

L'EPF PACA participera à hauteur de 50% du coût des études (avec un plafond de 30 000 euros HT) et versera directement sa participation à Agglopoles Provence.

Le Conseil municipal décide à l'**UNANIMITE** :

- la réalisation d'une étude de structuration urbaine sur le secteur du " PLAN-SIF ", correspondant aux termes de la convention cadre signée le 9 avril 2010 avec Agglopoles Provence et l'EPF PACA,
- l'approbation de la convention constitutive du groupement de commandes entre la commune de Velaux et Agglopoles Provence,
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

Ne prend pas part au vote :  
M. GENTY - M. VIDAL

### **6 - DENOMINATION D'UNE VOIE COMMUNALE - CHEMIN DES SOURCES :**

A la suite de l'acquisition par la commune du terrain d'assiette du chemin situé à hauteur du n° 720 chemin Fontaine de Laurent, il convient désormais de le nommer.

Le Conseil municipal décide à l'**UNANIMITE** :

- de retenir la dénomination de " chemin des sources ", proposition formulée par les riverains,
- l'attribution ultérieure d'un numéro à chaque habitation pour compléter l'adresse respective de chacun.

### **7 - CREATION DU CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX :**

Le Conseil municipal décide à l'**UNANIMITE** :

- de procéder à l'intégration des agents dans le nouveau cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux
- de modifier en conséquence le tableau des emplois communaux.

### **INTEGRATION DANS LE NOUVEAU CADRE D'EMPLOIS**

Intégration cadre techniciens territoriaux :

- 1 technicien principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 technicien supérieur principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

### **SUPPRESSION D'EMPLOIS**

Suppression cadre contrôleurs :

- 1 contrôleur principal de travaux à temps complet

Suppression cadre techniciens supérieur :

- 1 technicien supérieur principal à temps complet

### **CREATION D'EMPLOI**

Avancement de grade

- 1 adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

### **8 - DONNES ACTES DES DECISIONS DU MAIRE :**

#### **MAPA - MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE :**

LIBELLE

Contrat d'assurance dommages ouvrages pour la construction du nouvel hôtel de ville et d'une salle de spectacles

ENTREPRISE SOCIETE

SMABTP

NOTIFICATION

27/09/10

MONTANT HT

108 343,21 euros

LIBELLE

Contrat d'assurance couvrant les risques statutaires

ENTREPRISE SOCIETE

CAPAVES

NOTIFICATION

03/01/11

MONTANT HT

63 826,04 euros

DUREE

3 ans

LIBELLE

Rénovation des infrastructures réseau et télécommunications

ENTREPRISE SOCIETE

NESTIRA-ONE

NOTIFICATION

15/11/10

MONTANT HT

97 984 euros

DUREE

3 ans

**La séance est levée à 19h10.**

**LE MAIRE,  
Jean-Pierre MAGGI**

# Infos diverses

## SERVICE PATRIMOINE

### Conférence

#### **" ARCHEOASTRONOMIE : CONNAISSANCE EN ASTRONOMIE DU PEUPLE MAYA "**

**Samedi 12 mars à 20h**

au Moulin Seigneurial (1<sup>er</sup> étage)

Une première partie présentera le domaine de l'archéoastronomie, dans ses différentes pratiques et son application aux grandes civilisations du passé. Dans la seconde, Mario Campos, originaire du Mexique, nous fera partager les mythes et légendes de ses ancêtres. Leurs croyances et leurs connaissances seront mises en relation avec les moyens d'observation utilisés. Si la météo le permet, après la conférence, une observation et une visite de la Tour musée seront proposées.

### Sculpture sur pierre

#### **WEEK-END DECOUVERTE**

proposé par l'Atelier Phidias

**Samedi 9 et dimanche 10 avril  
de 9h à 17h**

devant la Maison Pour Tous (Les 4 Tours)

Sujet : thème animalier

Public adulte, débutants et initiés

Pierre, bloc de calcaire tendre et outils fournis par l'atelier

Gratuit

**Inscriptions et renseignements**

**au 04 42 87 73 59 ou au 06 32 87 96 10**

### Deux nouvelles expositions

à la Tour Musée

#### **" DE LA FOUILLE ARCHEOLOGIQUE AU MUSEE " et**

#### **" L'HISTOIRE DU CHATEAU DE VELAUX ET DE SES SEIGNEURIES "**

**Le mercredi de 10h à 12h**

(hors vacances scolaires)

**et le samedi de 14h à 17h**

Gratuit

## **" LA CULTURE : UN BIEN COLLECTIF "**

La salle de spectacles ouvrira ses portes en septembre 2011 pour accueillir la première saison culturelle de la ville.

Pour cela, la municipalité a mis en oeuvre une commission culturelle constituée autour de Yannick Guérin, élu à la Culture, de techniciens et des représentants des principales associations culturelles locales. Cette commission, qui se réunira mensuellement, est chargée d'instruire et de valider l'ensemble des événements culturels de la ville.

Cette programmation s'appuie sur les préconisations issues du diagnostic effectué auprès de tous les Velauxiens. Elle privilégiera un rendez-vous régulier avec le jeune public et la jeunesse (ados/jeunes adultes), des spectacles familiaux (théâtre, danse, musique actuelle) mais également des actions complémentaires pour les adultes et les seniors (classique, contemporain, jazz, cinéma...).

Fer de lance de cette programmation, l'association CULTURE'MANIA dont la vocation est de fédérer tous les acteurs locaux souhaitant s'associer à la vie culturelle de leur ville, sera une force de propositions.

D'ores et déjà prenons rendez-vous en septembre pour la présentation de la saison culturelle 2011/2012 grâce à laquelle cet équipement deviendra, rapidement, un espace de vie incontournable pour notre village.



### **CULTURE'MANIA Appel à candidatures**

Velaux Arts & Spectacles

Succédant à l'ACP, cette association, présidée par Isabelle Roucolle, a pour objet de promouvoir, en collaboration avec la commission culturelle municipale et le service culturel de la ville, des manifestations et des initiatives relatives à la culture et au patrimoine de la commune.

Culture'mania a pour vocation de rassembler et d'associer tous les Velauxiens désirant participer à la vie culturelle de Velaux.

Vous aimez le Jazz, la danse, le hip hop, le spectacle vivant ou le théâtre, ... venez adhérer à cette association pour faire partager votre passion.

Vous êtes attendus nombreux et motivés pour visionner des spectacles, accueillir les compagnies et le public, faire profiter la ville de vos connaissances et de votre réseau, ... et participez au lancement d'une belle aventure culturelle.

Vous pouvez prendre contact par courriel, par le biais du service culturel de la ville : [sce.culture@mairie-de-velaux.fr](mailto:sce.culture@mairie-de-velaux.fr)

# Velaux Assos

## L'ESTRAMBORD

vous propose

### " LES PETITS METIERS DE LA RUE "

**Samedi 19 mars à 21h**

Foyer Denis Padovani



Dans le cadre de la thématique " Mémoires d'anciens " lancée par le Pôle Vie de la Cité, L'Estrambord vous a préparé une soirée consacrée aux petits métiers de la rue.

Les cris de ces petits métiers retentissaient dans les rues de Velaux jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle :

" Estrasaïre, estrasaïre quau a d'estrasso a vendre ",  
" Vitrié... Vitrié... ", " Au peis, au peis la bello matinado ",  
" A l'aigo sau lei limaçon... i'en a dei gros e dei pitchouns "...

Je vous parle d'un temps que les moins de... 40 ans ne peuvent pas connaître, dont ils n'ont peut-être même jamais entendu parler !

L'Estrambord vous donne l'occasion d'accomplir ce devoir de mémoire, de découvrir ou de vous souvenir de ce temps à la fois lointain et tout proche.

Soirée gratuite et ouverte à tous

## HORIZON MUSIQUE

recherche

### UN CHANTEUR

Participer activement à l'élaboration d'un spectacle, répéter avec des gens sympathiques, travailler sa mémoire et sa voix à travers des textes et des mélodies connus, enfin monter sur scène et exprimer toutes les émotions avec son cœur, son esprit et son corps... cela vous tente ?

Parfait, Horizon Musique recherche, pour son prochain concert, une voix d'homme... enfin pas seulement sa voix : l'homme entier sera le bienvenu !

**Renseignements auprès de Jean-François Pomerole  
au 04 42 74 82 41 ou au 06 19 01 24 49**

## VELAUX ARTS MARTIAUX

ouvre une

### SECTION DE SELF DEFENSE FEMININE

**Le lundi à 19h30** (à partir du 7 mars)

Dojo Marius Albérand (à côté du stade)

Tarif : **15 euros par mois et 30 euros la licence**

**Renseignements au 06 62 67 39 62**

## INFOS ARAC LOISIRS

### JOURNEE " CHANDELEUR "

**Samedi 5 mars à partir de 14h30**

Foyer Denis Padovani

Goûter récréatif (crêpes, oreillettes, boisSons, etc.),  
animation assurée par Chérie FM

Tarif : **8 euros**

Date limite d'inscription : **le 2 mars**

#### Renseignements et réservations

Jean-Claude Carlo : **04 42 87 99 29 ou 06 22 17 21 88**

Pierre Balestrieri : **04 42 87 43 13 ou 06 09 87 93 27**

## CLUB DENIS PADOVANI

### Vendredi 11 mars

Sortie à Ste Tulle - visite d'une savonnerie, d'une parfumerie - déjeuner et après-midi dansant

Prix : **28 euros**

### Vendredi 25 mars

Sortie au Puy Ste Réparade - visite d'une liquoristerie le matin - déjeuner et après-midi dansant

Prix : **30 euros**

### Tous les mardis

Concours de contrée, Scrabble, Pyramide, divers jeux et goûter

### Tous les jeudis

Loto et goûter

### Restaurant - prix des repas

Adhérents : **6,20 euros**

Invités : **9,50 euros**

**Renseignements au 04 42 87 99 14**



# Médiathèque

## “ Histoire(s) de s’amuser ”

### Nouveautés

**Animations multimédia**  
tous les mardis et jeudis de 14h à 15h30

**1<sup>er</sup> atelier le mardi 8 mars à 14h**

- Thème : découverte de l'ordinateur (manipulation du clavier, de la souris, etc.)

Différentes thématiques seront abordées tout au long de l'année, de la prise en main (clavier et souris) jusqu'à la navigation sur Internet.

Les ateliers sont limités à 4 personnes.

Sur inscription en début de mois à la médiathèque

En outre, vous pourrez prochainement utiliser le poste de consultation Internet et de la connexion wi-fi, sur inscription préalable et pour une durée limitée à 1h. Vous aurez également la possibilité d'être accompagnés dans vos recherches documentaires sur Internet.

### Exposition

**“ Les petits métiers de la rue ”**

proposée par L'Estrambord de Velaux

**du 1<sup>er</sup> au 26 mars inclus**

Tout au long de l'année, les différents partenaires culturels de la commune vous proposeront des manifestations sur le thème “ Mémoires d'anciens - Velaux d'hier et d'aujourd'hui ”.

### Secteur adulte

#### Atelier d'écriture

animé par Marianne Alainmat

**les jeudis 3 et 17 mars de 10h à 12h**

#### Sélection adulte

*Noire révélation* de Brenda Novak, Ed. Mira, 2010

*Les anonymes* de R. J. Ellory, Ed. Sonatine, 2010

*Six mois, six jours* de Karine Tuil, Ed. Grasset, 2010

*Le retour de Jim Lamar* de Lionel Salaün, Ed. Liana Levi, 2010

*Le cortège de la mort* d'Elizabeth George, Ed. Presses de la Cité, 2010

*De lait et de miel* de Jean Mattern, Ed. S. Wespieser, 2010

*Dade City* de Laurent Sagalovitch, Ed. Actes Sud, 1996

*Ulysse from Bagdad* d'Eric-Emmanuel Schmitt, Ed. Albin Michel, 2008

*Ton sang ne saurait mentir* de Patricia Tyrell, Ed. Actes Sud, 2010

*La messagère de l'au-delà* de Mary Hooper, Ed. Panama, 2010

*Le marchand de sable va passer* d'Andrew Pyper, Ed. L'archipel, 2010

*L'homme inquiet* de Henning Mankell, Ed. Seuil, 2009

*Le club des incorrigibles optimistes* de Jean-Michel Guenassian, Ed. Albin Michel, 2009

*Un père pour mes rêves* d'Alan Duff, Ed. Actes Sud, 2010

*L'affaire de l'esclave Furcy* de Mohammed Aïssaoui, Ed. Gallimard, 2010

### Secteur jeunesse

#### Instant ciné

**Mercredi 16 mars de 15h à 16h30** pour les enfants de 7 à 11 ans

Sur inscription à la médiathèque - places limitées

#### Contes

**Mercredi 23 mars de 14h à 14h45** pour les enfants de 5 à 7 ans  
**et de 15h à 15h45** pour les enfants de 3 à 4 ans

Sur inscription à la médiathèque - places limitées

### CONTACT

Tél : 04 42 46 34 00

Fax : 04 42 46 34 01

Courriel : [mediavelaux@yahoo.fr](mailto:mediavelaux@yahoo.fr)

Site : [www.mediathèque-velaux.fr](http://www.mediathèque-velaux.fr)

### HORAIRES

Mardi et vendredi de 15h à 19h

Mercredi de 9h30 à 12h30

et de 14h à 18h

Samedi de 9h30 à 13h

# Infos jeunes EVEA

(Espace Velauxien d'Education et d'Animation)



## LA NEWSLETTER D'EVEA

EVEA vous propose de rejoindre le cercle des lecteurs de notre newsletter. Inscrivez-vous vite sur le site [centredeloisirs-evea.org](http://centredeloisirs-evea.org) et vous recevrez par mail, au début de chaque mois tous les événements qui font la vie du centre de loisirs.

Vous pourrez également visualiser les programmes des secteurs dans lesquels évoluent vos enfants, que ce soit le **Jardin d'enfants**, les **Zinzins**, le **Club J** et la **Cité jeunes**.

## RAPPEL

N'oubliez pas de venir inscrire les enfants pour les mercredis de ce trimestre et les vacances de printemps.

Veuillez vous munir de votre dernier avis d'imposition et de votre numéro d'allocataire de la CAF.

## SECTEUR PETITE ENFANCE

### Le Jardin d'enfants

Nos petits chérubins, pour clôturer le thème de l'inter génération, vont animer leurs journées en compagnie du Club J.

Au programme : kermesse en folie avec décors, déguisements, maquillage de carnaval, jeu de piste, cuisine à gogo, etc.

## SECTEUR ENFANCE

### Les Zinzins

L'association Mimix vous proposera, ainsi qu'aux secteurs pré ados et ados et aux personnes âgées du CCAS, un atelier musique, tous les mercredis.

**Le 30 mars**, une radio viendra effectuer un enregistrement sur nos échanges inter générationnels. Celui-ci sera diffusé ultérieurement sur une des radios associatives de la région. Nous vous communiquerons le nom de celle-ci dans la newsletter du mois.

Ciné passion du CASL, filmera l'enregistrement de l'émission ; l'association Clin d'oeil effectuera un reportage photo des ateliers musique.

Dans le cadre du Prix Chronos, les enfants choisiront leur livre coup de coeur issu de la sélection proposée (plus d'informations sur le site [www.prix-chronos.org](http://www.prix-chronos.org)).

## SECTEUR JEUNESSE

### Le Club J

Vous voici dans la dernière ligne droite de votre projet intergénération. Il est maintenant temps de nous raconter vos différentes rencontres avec les personnes âgées du CCAS et de nous transmettre tout ce que vous avez appris lors des interviews provenant des différents secteurs.

Vous vous préparerez, **les 16 et 23 mars**, pour votre émission radio. L'enregistrement s'effectuera **le 30 mars**. Vous allez devenir des stars !

Nous vous proposons également, avec les autres secteurs, une grande chasse au trésor **le 16 mars**. Cela vous permettra de nous montrer vos talents de chefs d'équipe. Bon amusement à tous !

### La Cité jeunes

Plus que 6 semaines avant les prochaines vacances et ensuite viendra l'été ! Nous vous avons concocté l'enregistrement d'une émission radio avec l'association Mimix, dans le cadre du projet intergénération. Vous aurez l'occasion de nous raconter vos échanges avec les autres secteurs et les personnes âgées du CCAS.

EVEA

Centre de loisirs

Avenue A. de Beaucaire

Tél : 04 42 74 81 40

Courriel : [evea.association@free.fr](mailto:evea.association@free.fr)

Site : [www.centredeloisirs-evea.org](http://www.centredeloisirs-evea.org)



# Agenda



**JUSQU'EN SEPTEMBRE**

## **PATRIMOINE - TOUR MUSEE**

Expositions " De la fouille archéologique au musée " et " L'histoire du château de Velaux et de ses seigneuries ", le mercredi de 10h à 12h (hors vacances scolaires) et le samedi de 14h à 17h.

**MAR 1ER MARS**

## **ASSOCIATION DES RANDONNEURS**

Randonnée de l'après-midi. Rdv à la MPT à 13h45.

**DU 1ER AU 26 MARS**

## **AMIS DE LA MEDIATHEQUE/L'ESTRAMBORD**

Exposition " Les petits métiers de la rue " à la médiathèque.

**SAM 5 MARS**

## **VOLLEY-BALL**

Sélection Cadettes, salle Albert Camus.

**DIM 6 MARS**

## **AMICAL CYCLOTOURISME VELAUXIEN**

Randonnée à Montfavet - route 30 à 85 km, VTT 15 à 40 km.

## **ASSOCIATION DES RANDONNEURS**

Sortie à Callelongue. Rdv à la MPT à 7h45.

**JEU 10 MARS**

## **L'ESTRAMBORD**

Cours de cuisine " Lou Pebre d'Aï " à la MPT à 14h : la bouillabaisse de sardines et le vacherin de Miette.

**Entrée gratuite, ouvert à tous.**

**VEN 11 MARS**

## **ASSOCIATION DES RANDONNEURS**

Sortie à la montagne des Ubacs. Rdv à la MPT à 7h45.

**SAM 12 MARS**

## **AMICAL CYCLOTOURISME VELAUXIEN**

Brevet fédéral 100 km route, à Istres.

## **PATRIMOINE**

Conférence " Archéoastronomie : connaissance en astronomie du peuple Maya ", au Moulin Seigneurial à 20h.

**DIM 13 MARS**

## **AMICAL CYCLOTOURISME VELAUXIEN**

Randonnée du printemps à Sausset - route 30 à 90 km, VTT 25 à 45 km.

**MAR 15 MARS**

## **ASSOCIATION DES RANDONNEURS**

Randonnée de l'après-midi. Rdv à la MPT à 13h45.

**SAM 19 MARS**

## **ARAC**

49<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Rdv au Monument aux Morts à 11h30. A l'issue de la cérémonie, apéritif à la salle des fêtes.

## **L'ESTRAMBORD**

Soirée " Les petits métiers de la rue ", au Foyer Denis Padovani à 21h.

**DIM 20 MARS**

## **ELECTIONS CANTONALES**

### **AMICAL CYCLOTOURISME VELAUXIEN**

1<sup>ère</sup> randonnée des oliviers à Fontvieille - route 45 à 100 km, VTT 15 à 40 km.

### **ASSOCIATION DES RANDONNEURS**

Sortie au Pont du Gard. Rdv à la MPT à 8h45.

**JEU 24 MARS**

### **AMICALE DES DONNEURS DE SANG**

Collectes à la MPT de 8h à 12h30.

### **ARAC**

Permanence à la salle des fêtes, place Caire, de 9h30 à 11h30.

**VEN 25 MARS**

### **ASSOCIATION DES RANDONNEURS**

Sortie à Roquefort la Bédoule. Rdv à la MPT à 7h45.

### **ECOLIS**

Rencontres Usep au parcours de santé, le matin.

### **CCAS**

Forum sur le maintien à domicile des personnes âgées, au Foyer Denis Padovani, à 14h.

**SAM 26 MARS**

### **AMICALE DES DONNEURS DE SANG**

Collectes à la MPT de 8h à 12h30.

**DIM 27 MARS**

## **ELECTIONS CANTONALES**

**MAR 29 MARS**

### **ASSOCIATION DES RANDONNEURS**

Randonnée de l'après-midi. Rdv à la MPT à 13h45.

## **CONCOURS PHOTO ADOS 2011**

### **" Les vieilles pierres "**

Télécharge le règlement et le bulletin d'inscription sur [centredeloisirs-veea.org](http://centredeloisirs-veea.org) rubrique " Actu "

Choisis le(s) sujet(s) que tu veux photographier

Prends ta photo et donne lui un titre

Mets tout sur CD Rom à ton nom

Amène tout à la Cité jeunes d'EVEA **avant le 7 mai**

Gagne de nombreux lots : appareils photo, lecteurs Smartmédia, etc.

Accueil et renseignements : **Cité jeunes EVEA**

Avenue Antoinette de Beaucaire, les mercredi et samedi de 14h à 19h, les mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30 ou par téléphone au 04 42 74 81 40



Imprimé sur papier recyclé